

TOGO : LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ ENTRE EN RÉFORME

Administrateur LJDP — 07 October 2026 — 2 min de lecture



Electricite_Reformes_Togo

Le Togo engage une réforme majeure de son secteur électrique. Adopté en Conseil des ministres, le projet de loi sera soumis à l'Assemblée nationale. Stockage, autoconsommation et compteurs intelligents figurent parmi les innovations annoncées.

Un cadre électrique modernisé

Le gouvernement veut adapter le cadre législatif à la croissance de la demande et aux évolutions du secteur. L'électricité demeure un levier de souveraineté économique, d'industrialisation et d'amélioration des conditions de vie. Le projet de loi doit renforcer la gouvernance et faciliter les investissements dans les infrastructures. Il vise également à consolider la viabilité économique et financière du secteur.

La réforme reconnaît désormais le stockage de l'électricité et prévoit un statut de client éligible. Elle encadre également l'accès des tiers aux réseaux et renforce le rôle des producteurs indépendants. Le texte favorise aussi l'autoproduction et l'autoconsommation. Il autorise également l'injection des excédents d'électricité renouvelable.

Des compteurs intelligents aux zones économiques spéciales

Le projet de loi prépare aussi les conditions du déploiement des compteurs intelligents. Il intègre parallèlement les exigences de cybersécurité applicables aux réseaux électriques. Ces dispositions accompagnent la modernisation technologique recherchée par les autorités.

Les zones économiques spéciales pourront, elles aussi, diversifier leurs sources d’approvisionnement électrique. Elles pourront notamment produire leur électricité ou conclure directement des contrats avec des producteurs nationaux ou régionaux. Le gouvernement veut ainsi améliorer la disponibilité énergétique et maîtriser les coûts des entreprises. Cette évolution doit également renforcer l’attractivité des zones industrielles.

Sécurité énergétique et accès universel

Le texte prévoit aussi le raccordement progressif des réseaux isolés au réseau national. Il entend parallèlement améliorer la protection des consommateurs. Les échanges sur le marché régional doivent également être renforcés. Cette ouverture doit diversifier les approvisionnements et accroître la sécurité énergétique du Togo.

À travers cette réforme, le gouvernement ambitionne de bâtir un secteur moderne, innovant et davantage ouvert aux investissements. Le modèle recherché doit rester financièrement soutenable. L’objectif consiste aussi à accélérer l’accès universel à l’électricité. Le pays veut enfin améliorer durablement la qualité et la continuité du service.

#Gouvernement